



**EXTRAIT DE DELIBERATION
DU COMITE SYNDICAL
du 23 juin 2022**

L'an deux mille vingt-deux le 23 juin à 14h30, le Comité Syndical du Syndicat Mixte de Gestion pour l'approvisionnement en eau Potable de l'Ille-et-Vilaine s'est réuni, en séance ordinaire, à Montauban-de-Bretagne au Manoir de la Ville Cotterel 46 rue de Saint-Malo, sous la Présidence de Monsieur Joseph BOIVENT

Etaient présents : Messieurs Joseph BOIVENT, Michel DEMOLDER, Jean RONSIN, Rémi PITRE, Teddy REGNIER, Régis GEORGET, Patrick HERVIOU, Georges DUMAS, Christophe LECOMTE

Etaient absent(e)s ou excusé(e) : Mesdames Emmanuelle ROUSSET, Flavie BOUKHENOUGA, Marie-Edith MACE, Messieurs Jean-Francis RICHEUX, Guillaume PERRIN, Thierry LE BIHAN, Yann SOULABAILLE, Marcel LE MOAL

Pouvoir : De Mme Marie-Edith MACE à Monsieur Régis GEORGET, M. Jean-Francis RICHEUX à M. Joseph BOIVENT

Assistaient également : Messieurs Antoine DECONCHY, Jean-Pierre TROUSLARD et Mme Véronique PERRATON du SMG-Eau35

Secrétaire de séance : Monsieur Patrick HERVIOU

Nombre de Membres du Comité présents : 9

Nombre de Membres du Comité votants : 11

Date de la convocation : le 16 juin 2022

ADMINISTRATION GENERALE

N°22/06-07 Complément à la composition de la CCSPL

Comité syndical du 23 juin 2022

N°22/06-07 Complément à la composition de la CCSPL

Rapport,

Vu l'article n°L1413-1 du Code Général des Collectivités Territoriales modifiée par l'ordonnance n°2018-1074 du 26 novembre 2018.

Vu que l'article L.1413-1 du CGCT prévoit la création, pour les établissements publics de coopération intercommunale de plus de 50 000 habitants, d'une commission consultative des services publics locaux (CCSPL).

Vu que cette commission, doit être présidée par le Président de l'organe délibérant ou son représentant, et doit comprendre des membres de l'assemblée délibérante, désignés dans le principe de la représentation proportionnelle, ainsi que des représentants d'associations locales, nommés par l'assemblée délibérante.

Vu la délibération du 18 janvier 2022 créant une Commission Consultative des Services Publics Locaux

Vu les échanges avec les structures pressenties pour participer CCSPL,

J'ai l'honneur de vous demander, mes chers collègues, de bien vouloir :

1°) DESIGNER les élus, dont les noms figurent ci-dessous, pour siéger au sein de la Commission consultative des services publics locaux, pour la durée du mandat en cours :

Nom organisme	Prénom	Nom	Rôle
SMG Eau 35	Joseph	BOIVENT	Président
SMG Eau 35	Michel	DEMOLDER	Titulaire
SMG Eau 35	Jean-Claude	BELINE	Titulaire
CLCV 35 (Consommation, Logement et Cadre de vie)	Marc	BEAUFILS	Titulaire
CLCV 35 (Consommation, Logement et Cadre de vie)	Maryvonne	CHARRIER	Suppléante
<i>Eau et rivières de Bretagne</i>	<i>Patrick</i>	<i>ANNE</i>	<i>Titulaire</i>
<i>Eau et rivières de Bretagne</i>	<i>Marie-Pascale</i>	<i>DELEUME</i>	<i>Suppléante</i>
<i>Agro bio 35</i>	<i>Alan</i>	<i>TESTARD</i>	<i>Titulaire</i>
<i>Agro bio 35</i>	<i>Guillaume</i>	<i>AVELINE</i>	<i>Suppléant</i>
Association Bretonne des Entreprises Agro-Alimentaires	Yves-Marie	DERBRE-SALAUN	Titulaire
Association Bretonne des Entreprises Agro-Alimentaires	-	-	Suppléant
Chambre Régionale d'Agriculture de Bretagne	Loïc	GUINES	Titulaire
Chambre Régionale d'Agriculture de Bretagne	Frédéric	CHEVALIER	Suppléant

Les conclusions du rapport sont adoptées à l'unanimité.

Fait à Rennes, le 23 juin 2022
 Le Président,

Joseph BOIVENT

